

Coût de la formation

Le coût par personne est de 365 € pour la 1^{re} session de formation, de 300 € pour la 2^e d'approfondissement, lorsqu'elles ont lieu en externat (un supplément est demandé si les formations se font en demi-pension ou en internat).

Aides à soustraire du prix :

CAF 67 : 200 € / Ville de Strasbourg : 80 €



Coordination pour Promouvoir Compétences et Volontariat

21b avenue du Neuhof 67100 STRASBOURG

www.cpcvest.fr

Tél : 03 88 62 28 28

Mél : accueil@cpcvest.fr

SIRET : 432 308 161 00038

Déclaration d'activité : 42670063167

BAFA

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectifs de mineurs

L'animation vous intéresse ! Dès 17 ans vous pouvez obtenir le BAFA ! Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel.

BAFA : Les qualifications Complémentaires

Après avoir obtenu le diplôme BAFA, il vous est toujours possible de vous inscrire à une session de qualification (voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocycliste, surveillance de baignade) ...

BAFA : Informations sur les aides financières pour la formation

Afin de faciliter l'accès aux formations préparant au BAFA, il existe des aides financières.

BAFD

BAFD : Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil collectifs de mineurs

Dès 21 ans vous pouvez obtenir le BAFD ! Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) permet d'encadrer, à titre non professionnel ...

BAFD : Informations sur les conditions d'obtention du renouvellement de l'autorisation d'exercer BAFD

L'obtention du BAFD autorise à exercer les fonctions de directeur pour une durée de 5 années. Cette autorisation peut être renouvelée sur demande ...

BAFD : Informations sur les aides financières pour la formation

Afin de faciliter l'accès aux formations préparant au BAFA, une aide financière est prévue ...



Préparation au BAFA et BAFD

Objectifs

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) permettent d'encadrer, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Ils attestent d'une formation à l'encadrement des plus jeunes et peuvent être demandés pour certains concours de la fonction publique.

Le CPCV Est prépare au BAFA (sessions de base et sessions d'approfondissement) ainsi qu'au BAFD (sessions de base et sessions de perfectionnement)



Parcours de la formation

La préparation du BAFA comporte 2 sessions de formation et, entre les deux un stage pratique dans un ACM :

La 1^{re} session (formation de base) dure 8 jours ;
la 2^e (session d'approfondissement) dure 6 jours
Le stage pratique dure 14 jours ; il peut être fractionné en 2 périodes (une ne peut faire moins de 4 jours)
; il peut se faire en accueil périscolaire (pas plus de 6 jours)

Le ou les stages pratiques doivent avoir lieu dans les 18 mois qui suivent la session de formation générale

La première session de formation traite de :

L'approche éducative de l'emploi du temps libre et du projet pédagogique en ACM

La responsabilité éducative en matière de sécurité et d'hygiène, et par rapport aux divers types de situations que connaissent les enfants (selon leur âge et leur environnement)

La responsabilité éducative dans le choix et la conduite des activités proposées

La session d'approfondissement a pour objet :

Une mise en commun des expériences faites lors des stages pratiques

De vérifier et compléter les connaissances à posséder pour être animateur

De traiter une thématique spécifique ; le CPCV Est propose celles des activités périscolaires, de la prise en compte de handicaps, des grands jeux, des randonnées, de la cuisine, de la culture et des arts.

Moyens mis en œuvre

La formation s'ajuste par ses contenus aux expériences acquises par chaque participant qui concernent :

- des engagements dans des actions ou des projets bénévoles
- des aptitudes particulières et des techniques diverses qui peuvent être appliquées dans l'organisation d'activités à faire faire à des enfants ou des adolescents

Les formateur·rices qui animent les sessions sont expérimenté·es dans la formation aux responsabilités qui reviennent aux animateur·rices. Ils/elles ont aussi la connaissance des métiers de l'animation ainsi que du réseau des employeurs d'animateurs en Alsace, qui peuvent accueillir des stagiaires ou qui ont besoin d'animateurs.

Organisation de la formation

La durée de la session initiale (formation de base) est en règle générale de 8 jours consécutifs ; celle de la session d'approfondissement de 6 jours consécutifs ; les sessions peuvent se dérouler en externat, en demi-pension ou en internat

Lieu: les formations se déroulent à Strasbourg, Saverne, Colmar notamment.

Contact: le coordinateur BAFA/BAFD

tél : 07 81 98 00 07 - animation@cpcvest.fr

Démarche de formation

La formation comprend des temps de travail collectif portant sur des acquisitions de connaissances et des temps d'apprentissages pratiques.

La démarche appliquée repose sur la participation active de chacun·e, la formation réciproque et la découverte collective des savoirs et des techniques à appliquer.

Des temps d'entretien personnel avec un formateur permettent d'obtenir les explications qui pourraient être nécessaires au long de la formation, et d'évaluer sa progression d'apprentissage.

Mesure de résultats

La réussite de la formation sera évaluée à partir de la satisfaction des participants et du nombre de participants dont la session de formation sera validée.

En moyenne la proportion des formations validées est de 92%.

Une évaluation finale permettra d'observer la progression des acquisitions en comparaison d'un positionnement initial qui aura été fait en début de formation.

Chaque session de formation de même que le stage pratique se conclut par une évaluation transmise à Jeunesse et Sports. Après le cycle complet de formation un jury examine chaque dossier, puis la décision d'accorder le BAFA est prise par la direction départementale de Jeunesse et Sports.

